

Réunions Zoom - guide pour les participants

Le Comité Technique sur les Critères d'Allocation de 2020 se tiendra via la plateforme de vidéoconférence Zoom.

- Date: 15-16 septembre 2020 2 heures par jour
- Des services d'interprétation (français / anglais) seront disponibles
- L'accès à la réunion se fera par mot de passe qui ne sera fourni qu'aux personnes accréditées
- La réunion débutera à 14h30 heure des Seychelles, ce qui dans la plage mondiale des Membres va de 11h30 au Royaume-Uni jusqu'à 20h30 en Australie (Canberra). Veuillez [cliquer ici] pour calculer l'heure dans votre pays.
- Les informations d'accès à la réunion seront envoyées via une invitation à la réunion outlook (qui devrait programmer la réunion correctement dans votre zone)

Accès à Zoom

Les participants peuvent accéder à Zoom à partir de tous les appareils, via un navigateur web ou l'application. Nous recommandons vivement de télécharger l'application sur votre équipement pour une meilleure expérience utilisateurs et d'utiliser un PC/ordinateur portable avec une connexion Ethernet (câble terrestre) plutôt que Wi-Fi.

Veuillez consulter https://zoom.us/test afin de télécharger et tester Zoom ainsi que votre connexion internet.

Vous recevrez un lien

Conformément à l'Article III du Règlement intérieur de la CTOI (2014), des lettres de créances officielles sont requises pour prendre part à la réunion. Veuillez noter que seules les personnes mentionnées dans la Lettre de créances recevront les informations d'accès à la réunion (par e-mail) et seront autorisées à rejoindre les sessions.

Les participants peuvent assister à la réunion Zoom en cliquant sur le lien de la réunion figurant dans l'e-mail d'invitation.

Un guide pour rejoindre les réunions Zoom est disponible [<u>ici</u>]. Ce guide fournit des instructions pour rejoindre une réunion Zoom depuis différentes plateformes et systèmes d'exploitation. Il est recommandé de ne pas utiliser les navigateurs plus anciens, tels qu'Internet Explorer.

Veuillez noter qu'une invitation est <u>personnelle et individuelle.</u> Vous êtes donc prié de <u>ne pas partager</u> <u>l'invitation ou les liens pertinents</u> avec des personnes ou entités externes qui ne sont pas inscrites.



Qui êtes-vous?

Veuillez vous assurer que le nom de votre pays ou organisation (trois lettres) figure dans la case du nom. À cette fin, cliquez sur les points qui apparaissent dans les coins droits de votre image, sélectionnez Rename (Renommer) et insérez votre pays (voir la liste ci-dessous). Les Chefs de délégation doivent inclure « HOD » après leur nom, par exemple « AUS HOD ». Seuls les Chefs de délégation seront invités à prendre la parole mais ils pourront la céder à un membre de leur délégation s'ils le souhaitent.

Rejoignez la réunion en avance

La réunion ouvrira 30 minutes avant de commencer. Il est recommandé aux participants de se connecter 15 minutes avant l'heure de début de la réunion.

Cela ne vous empêchera pas de rejoindre la réunion à tout moment, si nécessaire.

Vous accéderez à la réunion via la salle d'attente où vos lettres de créance seront vérifiées. Veuillez activer la fenêtre de discussion lorsque vous accédez à la réunion afin que le Secrétariat puisse communiquer avec vous si nécessaire.

Veuillez ne pas vous présenter lorsque vous rejoignez la réunion, notamment si la réunion est déjà en cours.

Afin d'assurer un bon fonctionnement, nous vous demandons, lorsque vous rejoignez la réunion, de bien vouloir **couper votre micro et de désactiver votre caméra**.

Nous vous suggérons

- d'utiliser un casque ou des écouteurs USB avec micro intégré.
- de désactiver toutes les notifications sonores (Skype, WhatsApp, e-mails, etc.) lorsque vous assistez à la réunion et de vous assurer que vous vous trouvez dans un endroit sans bruit de fond et échos.
- de veiller à rejoindre la réunion virtuelle en mode Mute (Mettre en sourdine) et de ne cliquer sur le bouton Unmute (Rétablir le son) (1) que lorsque vous parlez.
- si des services d'interprétation sont disponibles, sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter dans le menu Interprétation (Interprétation) (2).



Au cours de la réunion:

- Si vous souhaitez prendre la parole, utilisez la fonction Raise Hand (Lever la main) dans le menu Participants (3).
- Veuillez noter que si vous intervenez dans une autre langue que celle que vous écoutez, vous devez désactiver l'interprétation en sélectionnant Off dans le menu Interpretation.
- Veuillez parler lentement, clairement et éviter l'utilisation excessive d'acronymes.
- Veuillez suivre les protocoles habituels des réunions de la CTOI. Vous ne pouvez pas intervenir tant que le Président de la réunion ne vous aura pas donné la parole. Veuillez demander la parole à l'aide du panneau « Participants ». L'option « Hand Raising (Main levée) » attirera l'attention du président et lui permettra de voir qui demande la parole et dans quel ordre. Des icônes supplémentaires permettent de soumettre des commentaires non-oraux pendant la session (tels que « oui », « non » ou « aller plus lentement »).
- Lorsque vous prenez la parole, n'oubliez pas de vous identifier.
- N'oubliez pas de rétablir le son et d'activer votre vidéo ou de vérifier que le son est rétabli et la vidéo est activée et parlez fort et clairement.
- Les interventions doivent être aussi courtes et concises que possible (de préférence moins de 3 minutes). La réunion est considérablement raccourcie et les longues interventions doivent plutôt être soulevées au préalable comme mentionné ci-dessus ou posées sous forme de question à l'aide de la fonction de discussion. L'animateur pourra alors répondre en conséquence sans occuper le temps précieux de la réunion.



• Dès que vous le pouvez après avoir réalisé votre intervention, et au moins dès que le Président donne la parole à quelqu'un d'autre, n'oubliez pas, de nouveau, de couper votre micro et de désactiver votre vidéo.

СР		MOZAMBIQUE	MOZ
AUSTRALIE	AUS	OMAN	OMN
BANGLADESH	BGD	PAKISTAN	PAK
CHINE	CHN	PHILIPPINES	PHL
COMORES	COM	SEYCHELLES	SYC
ÉRYTHRÉE	ERI	SIERRA LEONE	SLE
UNION EUROPÉENNE	EU	SOMALIE	SOM
FRANCE (TOM)	FRA	AFRIQUE DU SUD, RÉP. D'	ZAF
INDE	IND	SRI LANKA	LKA
INDONÉSIE	IDN	SOUDAN	SDN
IRAN, RÉPUBLIQUE	IRN	RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE	TZA
ISLAMIQUE D'			
JAPON	JPN	THAÏLANDE	THA
KENYA	KEN	ROYAUME-UNI (« TBOI »)	GBR
CORÉE, RÉP. DE	KOR	YÉMEN	YEM
MADAGASCAR	MDG	CNCP	
MALAISIE	MYS	LIBERIA	LBR
MALDIVES	MDV	SÉNÉGAL	SEN
MAURICE	MUS	OBSERVATEURS	OBS
		EXPERTS INVITÉS	EXP